

Ordre du jour :

- Urbanisme et travaux
- Acquisition de terrains
- Convention avec la SEDHS (protection des
- Budget (écritures modificatives)
- Commission scolaire – Animation culture
- Questions diverses

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 SEPTEMBRE 2010

Sur convocation en date du 22 septembre 2009, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique le 24 septembre 2009, sous la présidence de M. Jean-Paul MUSARD, Maire.

Etaient présents : Mmes Christelle GEX-FABRY, Fabienne SCHERRER, MM. Michel BARBE, Michel BAWEDIN, Jean-François CHARRIERE, Christian DUPUY, Didier GROBEL, Jean-Louis HERVIER, Fabrice MARTIN, Jean MAURON, Hervé MEYNENT, Jean-Paul MUSARD, Patrick SAILLET, Joël SEBILLE, Pierre SIMMONET

Absents excusés : Mr François CHARRIERE a donné procuration à Mme Fabienne SCHERRER, Mme Sylvie FORESTIER a donné procuration à M. Patrick SAILLET, M. Denis HENRY a donné procuration à M. Christian DUPUY, Mme Sylvie NODY.

Secrétaire de séance : M Patrick SAILLET

M. le maire, constatant que le quorum est atteint ouvre la séance à 20 h 45.

I. Urbanisme et travaux :

Mr Mauron fait un compte-rendu de la dernière réunion de travaux :

- 1) Rue de Saxel : les travaux sont interrompus jusqu'au mois de mars car le délai restant avant l'hiver pour effectuer les nombreux aménagements est trop court. Les réseaux d'eau et d'assainissement sont réalisés, il reste donc effectuer les travaux en surface.
Concernant la rue Guillermin, le revêtement définitif devrait être mis en place à partir du 15 octobre, après mise à niveau des tampons.
- 2) Route des Perriers : Le pont est restauré et a retrouvé sa configuration originale interdisant la circulation sur les parapets, ce qui avait en partie contribué à sa dégradation. En conséquence, le croisement des véhicules sur le pont n'est plus possible.
Les enfouissements sont quasiment terminés, et des lampes plus hautes que les lampes habituelles ont été posées afin de faciliter le passage des grumiers.
Mr Mauron tient à souligner qu'au vu de l'ampleur du chantier et de sa durée, les riverains ont été patients.
- 3) Route de la Déchetterie : le projet d'aménagement bâti par la commune de Boège et qui devait être financé par la Communauté de Communes n'a pas été accepté par celle-ci alors que tout était prêt pour démarrer au plus tôt. Le Conseil Municipal regrette cette décision qui reporte les travaux à l'année prochaine.

- 4) Natura 2000 : Mr Mauron suggère qu'une commission spécifique soit créée au niveau de la commune afin de gérer les problèmes qui peuvent être causés par la fréquentation du massif des Voirons (circulation des véhicules à moteurs, ramassage des champignons, brâme du cerf, etc...) En tout état de cause, la réglementation Natura 2000 nous imposera des contraintes différentes de celles qui prévalent aujourd'hui, et une information du public s'avérera indispensable.

Le projet de construction d'une nouvelle école primaire est en gestation.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention sera passée avec le Conseil Général pour le goudronnage de la rue Guillermin et de la rue de Saxel.

Concernant la maison située à côté de la fruitière, acquise par la commune en 2009 aux fins de démolition, une procédure d'expulsion à l'encontre de l'occupant est engagée, mais un accord amiable est en passe d'être conclu pour une libération des lieux en juin 2011.

La construction du columbarium suit son cours et le toit devrait être posé pour la Toussaint

II. Acquisition de terrains :

Mr le Maire fait état des plusieurs propositions d'acquisition faites à la commune :

- Terrain sis route de la crosse, propriété de Mr Chatelain, d'une contenance de 7000 m² et estimé à 1 € le m² par les domaines : le Conseil Municipal se déclare favorable à entrer en transaction.
- Terrains sis « Les Beuloz » section B n° 1170 – 1171 – 1172 – 1175 - 1176 propriété des Consorts POMEL, METRAL-COURT, VUARAMBON d'une contenance de 8158 m² : le Conseil Municipal se déclare favorable à l'acquisition.
- Terrain sis à la jonchère, propriété de Mme Ducrot, d'une contenance de 155 m² au prix de 14'000 € demandé par le propriétaire : après consultation du service des domaines, il s'avère que ce terrain bénéficiera d'une rétrocession à titre gratuit dans le cadre d'une permission de lotir.
- Le Conseil Municipal décide de demander une subvention pour l'acquisition des terrains du « groupement Forestier du Violon » sis Bois des Esserts - Camétran d'une superficie totale de 36974 m² pour un prix global de 11300 euros.

III. Convention avec la SEDHS :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal d'une convention à passer avec la SEDHS pour le dossier de protection des sources des Chevriers et des Granges Buttet, comprenant l'étude et l'enquête publique, pour un coût de 14'500 € HT.

Une première avait déjà été réalisée mais elle n'était pas conforme. Le Conseil Municipal accepte cette proposition (2 abstentions, 1 vote contre)

IV. Budget (écritures modificatives) :

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits correspondant aux écritures comptables à effectuer dans le cadre de la mise à disposition à la Communauté de Communes des biens appartenant à la Commune et notamment au transfert des charges s'y rapportant.

Concernant la Taxe d'Habitation 2011, et bien que la Commune n'applique pas les mêmes règles que le plupart des autres Communes le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les dégrèvements instaurés à savoir 15% pour tous les contribuables, 20% pour les 2 premiers enfants et 25% à partir du 3^{ème} enfant. La modification de ces règles entraînerait une hausse de l'impôt. Madame Scherrer précise que le passage en Communauté de Communes a déjà eu une incidence à la baisse sur la fiscalité et qu'il n'est pas souhaitable de décider une nouvelle augmentation qui frapperait les familles.

Après vote, la décision est prise avec 17 voix pour et une voix contre.

Mr le Maire présente une demande **d'admission en non-valeur** pour 2 impayés non recouvrables dans le cadre du **budget de l'eau** pour les sommes respectives de 203,68 euros et 398,99 euros.

V. Commissions scolaires – Animation/culture :

Suite au Conseil d'Administration du Collège, M. Jean-Louis Hervier informe le Conseil Municipal que les effectifs sont stables et que le problème récurrent du chauffage du gymnase a de nouveau été évoqué.

Mme Scherrer indique que la rentrée des classes à l'école primaire s'est bien passée, mais il est à noter que l'accueil des enfants des gens du voyage a posé quelques problèmes et a provoqué le mécontentement de certains parents d'élèves.

VI. Questions diverses :

Mr le Maire fait lecture d'un courrier de Mr Borel, géomètre-expert, qui demande qu'une salle lui soit louée afin de tenir une permanence à destination de la population : le Conseil Municipal donne son accord pour une location de salle 2 h par semaine au tarif de 50 euros par mois.

Mr Martin informe le Conseil Municipal de l'organisation d'une manifestation à l'occasion du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France qui se déroulera à la salle communale le 2 octobre : exposition, conférence, référendum symbolique et animations sont au programme.

Mr Hervier informe le Conseil Municipal de l'organisation d'un thé dansant par les Cimes Argentées le 24 octobre à la salle communale, et de la date du repas des aînés qui aura lieu le dimanche 7 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le maire déclare la séance levée à 23 h 00.